



Conseil d'établissement



Date : Le 15 octobre 2019

Heure : 19 h

Endroit : École Saint-Modeste

Présences : Jean Bellefleur, Christine Dubé, Camille Gendron, Frédérique Grenier-Tardif, Lisa Marie Imbeault, Nadia Leblond, Julie Mailloux, Édith Michaud, Isabelle Morin, Laura Potvin, Mélanie Tardif et Nadine Thériault.

Absences : Annie Charette et Pascale Contreras-Paradis.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue de la direction;	Mme Édith Michaud, directrice de l'école, souhaite la bienvenue aux membres.	
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum (61 LIP);	Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;	Mme Édith Michaud fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points : 18.1 – Approbation des COSP 18.2 – Demande du préscolaire de Vieux-Moulins LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis;</p>	<p>La lecture du procès-verbal de la dernière rencontre a été faite par les membres avant la rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Mailloux et résolu QUE le procès-verbal de la rencontre du 11 juin 2019 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>5. Nomination d'une présidente pour l'année;</p>	<p>Comme il restait un poste parent vacant pour l'école Saint-Modeste après l'assemblée générale annuelle des parents, Mme Christine Dubé s'est proposée afin de pourvoir ce poste.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Frédérique Grenier-Tardif et résolu QUE Mme Christine Dubé soit acceptée comme membre parent au sein du conseil d'établissement de nos écoles.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Nomination d'une présidente pour l'année Mme Julie Mailloux se propose elle-même.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Frédérique Grenier-Tardif et résolu QUE Mme Julie Mailloux soit nommée présidente pour l'année scolaire 2019-2020.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
6. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire (nommé par la directrice (69 LIP));	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Édith Michaud et résolu QUE Mme Isabelle Morin soit nommée secrétaire des rencontres pour l'année scolaire 2019-2020. Mme Isabelle Morin accepte.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
7. Nomination d'une représentante au comité de parents et de son substitut;	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE Mme Mélanie Tardif soit nommée représentante au comité de parents pour l'année scolaire 2019-2020 et Mme Julie Mailloux accepte d'être substitut.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
8. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;	Mme Édith Michaud remet le document pour consultation et donne les informations s'y rattachant.	
9. Révision des règles de régie interne (LIP art. 67);	<p>Les règles de régie interne sont présentées et expliquées par Mme Édith Michaud.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Mailloux et résolu QUE les règles de régie interne soient adoptées.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
10. Établissement d'un calendrier des séances;	<p>Un projet de calendrier des rencontres est présenté aux membres et ceux-ci font les changements nécessaires.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Jean Bellefleur et résolu QUE le calendrier des rencontres soit adopté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Le calendrier des rencontres sera affiché dans nos écoles et retourné aux membres pour la prochaine rencontre.</p> <p>Mme Isabelle Morin fera la réservation au restaurant.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>11. Liste des activités éducatives (LIP art. 87);</p>	<p>Le calendrier des activités avec dérangements à l'horaire est présenté aux membres.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Thériault et résolu QUE les activités éducatives présentées soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>12. Activités de financement;</p>	<p>Comme activités de financement à l'école des Vieux-Moulins, au primaire il y aura la vente de fromage et un 5 à 7 bénéfice. Au secondaire, il y aura la vente Perfection, la vente de fines herbes déshydratées et de plants de tomates et de fines herbes, un brunch et un 5 à 7 bénéfice.</p> <p>À l'école Saint-Modeste, il y aura la vente de fromage et la collecte des bouteilles.</p> <p>Si nous en avons besoin afin d'aider à payer le coût pour le transport scolaire lors d'activités spéciales, nous aimerions demander aux parents un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> 5 \$ pour la journée blanche au primaire 20 \$ pour la journée blanche au secondaire 5 \$ pour l'activité de fin d'année au primaire et au secondaire <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Christine Dubé et résolu QUE les deux écoles participent à ces campagnes de financement et que les écoles soient autorisées à demander ces montants aux parents pour ces activités spéciales au besoin.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
13. Mesures dédiées et protégées 2019-2020;	<p>Mme Édith Michaud présente le tableau des mesures dédiées et protégées pour 2019-2020 et explique le document.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nadia Leblond et résolu QUE le conseil d'établissement confirme que la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup a alloué à l'école, dans le cadre des mesures dédiées et protégées 2019-2020, un montant total de 440 910 \$, lequel est réparti conformément au tableau ci-joint.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
14. Plan de lutte pour une école bienveillante;	<p>Mme Frédérique Grenier-Tardif explique ce qu'est le plan de lutte et les modifications apportées pour cette année. Les résultats sont très positifs et les interventions se poursuivront.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Camille Gendron et résolu QUE le plan de lutte pour une école bienveillante soit adopté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	Le document sera envoyé aux membres par courriel.
15. Dénonciation d'intérêts (70 LIP);	Document remis et complété sur place par les membres.	
16. Frais pour les déplacements des membres;	Document remis et complété lors de chaque rencontre pour remboursement après la dernière rencontre.	
17. Questions du public;	Aucune.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
20. Levée de l'assemblée.	IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE l'assemblée soit levée à 8 h 40. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	



Édith Michaud, directrice



Julie Mailloux, présidente